



COMPTE RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU CHSCT DU 23 MAI 2018

ODJ 1 – Présentation de la note 2018 d'orientations ministérielle santé, sécurité et conditions de travail

La note se décline sous 3 axes :

– Le renforcement de la prise en compte de la santé, la sécurité et les conditions de travail dans la conduite de projet

La fiche d'impact va être remplacé par un véritable dossier. Ce dossier sera rempli à compter des restructurations 2019.

– L'amélioration du caractère opérationnel des mesures de prévention, qui se traduit par le DUERP/PAP, la prévention primaire des RPS et le télétravail (dans le 94, 4 agents sont concernés par le télétravail, sous le couvert de la santé).

– Le renforcement des actions de prévention risques amiante. Le guide ministériel doit être revus en 2018. Une journée de sensibilisation aux risques amiante sera peut-être proposée aux membres du CHS 94.

5 registres obligatoires sont recensés dans la note :

- Registre SST
- Registre spécial pour l'exercice du droit de retrait
- Registre unique de sécurité
- Registre spécial de consignation des alertes en matière de santé publique et d'environnement
- Registre d'accessibilité

Tous ces registres ne sont pas tenus par tous les services, certains étant découvert.

Il sera donc fait, par l'administration, un recensement de la présence de ces registres dans chaque service afin de procéder à un état des lieux. Puis il sera procédé à une sensibilisation des agents et des chefs de service sur la tenue desdits registres.

La note prévoit la possibilité d'une aide extérieure pour la rédaction des procès-verbaux. Avec le départ au 1^{er} juin du secrétaire animateur du CHSCT, l'administration va demander à bénéficier de cette aide. Si celle-ci est refusée, la rédaction des PV ainsi que le suivi des actions seront partagés entre les 3 administrations représentées au sein du CHSCT (DDFIP, douanes d'ORLY et DNID).

ODJ 2 – Déploiement du projet SIRHIUS, organisation à la DDFIP et à la DNID (présentation par A. MACCARI).

La bascule AGORA Libre service aura lieu le 23 mai au soir, AGORA gestion le 24 au soir et le reste des applicatifs le week-end suivant.

L'enjeu est le transfert de 28 millions de données.

Concernant la gestion du dernier quadrimestre, la problématique est d'assurer la pré liquidation de la paye de septembre à décembre, puisque le CSRH sera effectif au 1^{er}

janvier 2019 alors que le transfert des emplois a lieu le 1^{er} septembre 2018.

4 EDR vont aider les RH (ils sont tous volontaires) : 1 SIE, 1 GP et 2 Fipro. Ces agents sont déjà en train de se former aux règles de gestion auprès du personnel RH. Le mois prochain, ils seront formés à la liquidation de la paye.

Le 94 dépendra du CSRH et du SLR de LILLE.

Le SIA sera l'interlocuteur unique des agents (contact via SIRHIUS par le biais d'un formulaire). Il recevra toutes les questions de l'ensemble des agents qui re-routera vers le bon interlocuteur en fonction de la nature de la question :

- Paye : CSRH
- Suivi personnalisé des agents : RH locales
- Problèmes réglementaires généraux : SIA

Le CSRH de TOURS et le SIA (MELUN) se mettent en place dès le 1^{er} septembre pour faire un test et tirer les enseignements nécessaires.

ODJ 3 – POINT SUR LES AE 2018

Les engagements qui ont déjà eu lieu concernent :

- les formations classiques : 35 000 €
- la formation comportements canins : 1 800 €
- le matériel de démonstration du médecin de prévention : 1 250 €
- la suite de l'audit acceccia : 3 144 €
- la pose de stores à la DNID : 6 600 €
- les éclairages LED à CRETEIL : 63 176,76 €

La DDFIP évoque certaines actions en prévision de la séance plénière du 24 mai 2018 :

- Remplacement des luminaires à CHARENTON : 17 671 €
- pose de films à NOGENT : 10 961 €
- porte coupe-feu à CRETEIL (porte 3) : 25 361 €

ODJ 4 – QUESTIONS DIVERSES

POINT D'INFORMATION SUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE LA COUR A LA DDFIP DE CRETEIL

L'appel d'offre afin de recruter un maître d'œuvre a été lancé fin 2017. La direction en est au stade de l'examen des offres (le marché devrait être fructueux).

En 2018, les travaux auront lieu dans la cour et sur le parvis. En 2019, les travaux auront lieu sur la place haute et sur l'arrière de la DDFIP.

Les travaux seront présentés au CHSCT lorsque l'entreprise aura été choisie. Un revêtement en bitume bicolore rouge et gris ou noir. Elle sera aménagée handicap / accessibilité. Au rez-de-chaussé, il n'y aura pas de végétalisation excessive. Les agents et les travaux seront informés de la circulation pendant les travaux en temps voulu.

PRESENTATION DES PRECAUNISATION DU SECTEUR SECURITE DE SPIB SUR LE SITE D'IVRY

Les modifications ont été présentées aux agents.

- Un tourniquet sera installé au lieu de SAS entrée et sortie. Quand le site est censé être fermé, les usagers utiliseront le tourniquet pour sortir (entrée impossible). L'entrée se fera par la porte PMR, reliée à une horloge.
- Installation d'un trappon pour le transport de fonds.
- Le local coffre sera créé en contrebas de l'escalier à côté du local régisseur.
- Le local ménage est déplacé pour agrandir le local informatique.

Une convention de restauration a peut être été trouvé par le secrétariat général (pas plus de précision sur le sujet).

14 place de parking dont 2 PMR seront disponibles.